

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunévillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 21/03/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont  
le conseil doit être  
composé : ..... 15

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 29

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### Etaient présents :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

#### Mandat de procuration :

**Absents/Excusés :** Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX, Linda KWIECIEN, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, René WAGNER

**Voix consultatives :** Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Bruno MINUTIELLO

Membres présents.....20  
Absents ayant donné mandat de procuration.....0  
Absents.....10  
Votants.....20

#### Délibération 2022 0020

##### Finances :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	20	20	0	0	0

**FINANCES : AFFECTATION DE RESULTATS DE LA REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2021**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de fonctionnement 2021 de : 50 318,83 €  
Un excédent reporté de : 67 736,54 €  
Soit un résultat de l'exercice cumulé de : 17 417,71 €

Un excédent d'investissement 2021 de : 26 504,91 €  
Un excédent des restes à réaliser de : 0,00 €  
Soit un excédent de financement de : 26 504,91 €

Après avis favorable du bureau de pôle, et après avoir approuvé le compte administratif du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière de l'exercice 2021, le Comité de pôle à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 excédent:	17 417,71 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	17 417,71 €
Résultat reporté d'investissement (001) excédent :	26 504,91 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 5 avril 2022  
Philippe DANIEL  
Président.

